



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont Blanc

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU MARDI 30 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué le vingt-cinq septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX.

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président, Mesdames Claudette ABBE-DAVOINE, Véronique CLEVY, Simone DRONY, Marie-Christine FAVRE, Thérèse PASTORE, Valérie ROBIN, Marie-Reine ZAGO, Monsieur Jean-Marie DURINDEL.

Avaient donné pouvoir de les représenter :

Madame Aurélie BIBOLLET à Madame Véronique CLEVY

Madame Corinne GROSSET-BOURBANGE à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

Madame Lynda VANDELANOITTE à Madame Claudette ABBE DAVOINE

Excusés : Mesdames Corinne LECORCHEY-DECARROZ, Sylvie HERVE DIGONNAT et Monsieur François ABBE.

Assistaient également à la séance : Monsieur Rémi ARGAUD, responsable du service scolaire/social et Madame Elise ARNAUDEAU, agent administratif du CCAS.

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code des Collectivités territoriales. Madame Véronique CLEVY, ayant été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

Le procès-verbal du 6 juin 2025 est soumis à approbation, il est arrêté à l'UNANIMITE.

L'ordre du jour est le suivant :

N°15 : Renouvellement de l'allocation de transport pour la rentrée scolaire 2025/2026.

Questions diverses :

Portage de repas : Fin de la convention entre Passy et Saint-Gervais, bilan et recherche d'une solution de renouvellement

Aides financières

Choix du colis de noël

N° 2025/15

RENOUVELLEMENT DE L'ALLOCATION DE TRANSPORT POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2025/2026

Nombre de membres :

Afférents à la Commission Administrative : 15

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 9

Pouvoir : 3

Votants : 12

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 30 SEPTEMBRE 2025**N°15****RENOUVELLEMENT DE L'ALLOCATION DE TRANSPORT
POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2025/2026****Rapporteur** : Monsieur le Président

Devant l'augmentation importante du prix des cartes de transport scolaire, la commission administrative avait adopté en 2004 le principe d'une aide financière pour les familles aux revenus modestes, sous forme d'une allocation de 30 € par enfant transporté.

Cette aide, reconduite chaque année depuis lors, avait été portée à 33 € en 2006, à 36 € en 2009, à 37 € en 2010, à 40 € en 2015, à 42 € en 2017 et à 45€ en 2023.

La communauté de communes du Pays du Mont Blanc n'ayant pas modifié ses tarifs, il est proposé à la commission de reconduire l'allocation de transport pour la rentrée 2025/2026 selon les conditions d'accès et de paiement de l'année scolaire 2024/2025.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Administration

- DE RENCONDUIRE** l'allocation de transport pour la rentrée 2025/2026 selon les conditions d'accès et de paiement de l'année scolaire 2024/2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble sis 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 GRENOBLE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Administration, Monsieur Le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :**Portage des repas : fin de la convention entre Passy et Saint-Gervais, bilan et recherche d'une solution de renouvellement :**

La convention de portage repas prend fin et la commune de Passy ne souhaite pas la prolonger. La commune de Passy propose de contacter l'ADMR pour la poursuite de ce service. Cela pourrait permettre aux bénéficiaires de l'ADMR pour profiter d'une réduction d'impôt.

Il faut demander les conditions de vente des repas à l'ADMR et comment le CCAS financera ces repas auprès de l'association.

Aides financières :

Mme A. sollicite la commission pour financer la classe de mer et une facture de cantine pour un montant total de 480 euros.

Avis favorable de la commission

M. B sollicite la commission pour financer une partie de ses factures de portage repas pour un montant de 230 euros.

Avis favorable de la commission

Choix du colis de noël :

La commission choisit la proposition de l'entreprise Valette Foie gras pour un colis d'un montant de 33 euros le colis.

Divers :

Madame Simone Drony informe de l'installation du bus de pneumologie, pour un service de prévention contre le cancer du poumon. Les créneaux ont été rapidement pris. Par ailleurs, elle demande si c'est possible d'installer un bus d'octobre rose pendant le marché. Monsieur Le Président approuve.

Pour le dépistage du cancer du côlon, il a été demandé de se mobiliser pour les publics défavorisés.

Monsieur Le Président informe les membres du conseil d'administration de son entretien avec les membres de l'association « nos petites étoiles » au sujet du cancer des enfants. Ils ont fait des activités et demande à en faire d'autres à Saint-Gervais pour l'année prochaine. Ce serait intéressant à rapprocher avec les services animations, conseil des enfants, écoles, ...

Madame Simone Drony demande le devenir de la maison en cours de destruction au bord de la route de Saint-Gervais. Il s'agit d'un projet de logements principaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Le Maire,
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc,
Président du CCAS

Jean-Marc PETILEX



La secrétaire de séance

Véronique CLEVY

Procès-verbal mis en ligne du 04/02/2026 au 04/03/2026.

2025